

L'agroalimentaire, secteur clé pour la Normandie

Avec 25 500 salariés, l'industrie agroalimentaire est un acteur important de l'économie normande. Siège de la fabrication de produits nombreux et variés, la région tire avantage de son agriculture diversifiée et de sa façade maritime. Dans sa partie Ouest, l'industrie est très liée à l'agriculture, tandis qu'à l'Est, elle dépend davantage de la présence des ports. En témoigne la localisation des piliers de l'agroalimentaire normand que sont les industries du lait, de la viande et la fabrication de chocolat et transformation de café. Le secteur est important à plus d'un titre pour la région. Dans un contexte de baisse de l'emploi industriel ces dernières années, l'agroalimentaire a bien résisté et, s'il est implanté sur l'ensemble de la région, sa présence est cruciale pour certains territoires.

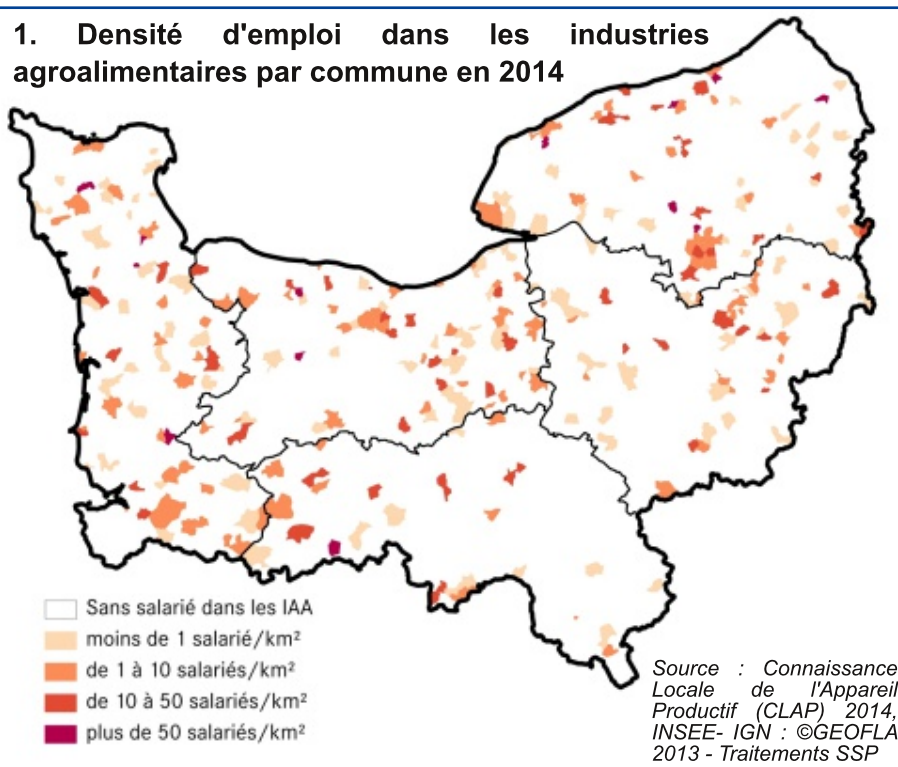
Auteurs : Virginie Duclos - Yvon Gourlaouen

Les industries agroalimentaires (IAA) normandes comptent 827 établissements et 25 500 salariés. Ainsi, les IAA représentent 14 % de l'emploi manufacturier en Normandie, pour 7 % des établissements. En termes de productions, le panel est large : produits laitiers, carnés, chocolat, confiseries etc. En 2008, la région abritait un peu moins d'établissements (789) mais très légèrement plus de salariés (25 600). Par rapport au reste de l'industrie, les IAA ont plutôt bien résisté en six ans. En effet, entre 2008 et 2014, l'effectif salarié dans l'industrie régionale s'est érodé de 13 %, malgré la hausse du nombre d'établissements (+ 2,6 %). L'agroalimentaire normand, c'est également près de 1 400 établissements de commerce de gros de produits agricoles et de denrées alimentaires. Ils emploient un peu moins de 8 500 salariés en 2014.

La Normandie, terre propice à l'agroalimentaire

Les IAA sont implantées sur l'ensemble du territoire, quoiqu'elles soient moins présentes au Sud-Est de la région (cf. cartes 1 et 3). Les industries de la viande sont basées majoritairement dans l'Ouest, terre

1. Densité d'emploi dans les industries agroalimentaires par commune en 2014



d'élevage par excellence. Elles appartiennent souvent à des grands groupes (Bigard, Elivia, Société Normande de Volailles). De même, les industries laitières se retrouvent davantage à l'Ouest, malgré la présence de gros établissements en Seine-Maritime. Les grands groupes privés laitiers (Danone, Nestlé, Lactalis, Savencia, Novandie...) côtoient des coopératives (la branche lait d'Agrial, Isigny Sainte-Mère, les

Maîtres Laitiers du Cotentin, Sodiaal-CLHN...). Ces établissements sont situés au plus près de l'élevage. De par son espace côtier important, la Normandie est une terre privilégiée pour la transformation et la conservation de produits de la mer. La quasi-totalité des établissements travaillant des poissons, des crustacés ou des mollusques se trouvent à moins de 20 kilomètres des côtes. Par

2. Nombre d'établissements et effectifs salariés par zone d'emploi en 2014

| | Industrie | | | Commerce de gros des produits IAA | | Total | |
|---|-------------------------|--------------------|--------------|-----------------------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|
| | Nombre d'établissements | Effectifs au 31/12 | | Nombre d'établissements | Effectifs au 31/12 | Nombre d'établissements | Effectifs au 31/12 |
| | | total | Part IAA/ind | | | | |
| Bernay | 15 | 191 | 6% | 38 | 96 | 53 | 287 |
| Évreux | 31 | 1 085 | 10% | 89 | 291 | 120 | 1 376 |
| Pont-Audemer | 18 | 223 | 10% | 22 | 127 | 40 | 350 |
| Vernon - Gisors | 25 | 533 | 7% | 38 | 136 | 63 | 669 |
| Dieppe - Caux maritime - Vallée de la Bresle - Le Havre | 63 | 1 119 | 5% | 97 | 635 | 160 | 1 754 |
| Rouen | 145 | 3 631 | 9% | 258 | 1 983 | 403 | 5 614 |
| Bayeux | 18 | 1 449 | 63% | 42 | 353 | 60 | 1 802 |
| Caen | 114 | 2 771 | 15% | 180 | 1 305 | 294 | 4 076 |
| Honfleur | 20 | 185 | 12% | 30 | 73 | 50 | 258 |
| Lisieux | 40 | 934 | 24% | 34 | 215 | 74 | 1 149 |
| Vire | 16 | 878 | 28% | 24 | 131 | 40 | 1 009 |
| Avranches | 43 | 1 489 | 22% | 72 | 363 | 115 | 1 852 |
| Cherbourg-Octeville | 52 | 1 966 | 16% | 67 | 483 | 119 | 2 449 |
| Coutances | 31 | 1 358 | 48% | 59 | 229 | 90 | 1 587 |
| Granville | 14 | 391 | 23% | 43 | 185 | 57 | 576 |
| Saint-Lô | 35 | 959 | 24% | 52 | 247 | 87 | 1 206 |
| Argentan | 13 | 222 | 13% | 28 | 261 | 41 | 483 |
| Flers | 32 | 2 550 | 28% | 56 | 165 | 88 | 2 715 |
| Nogent-le-Rotrou | 10 | 85 | 4% | 26 | 66 | 36 | 151 |
| Alençon | 30 | 496 | 15% | 46 | 130 | 76 | 626 |
| L'Aigle | 10 | 374 | 14% | 18 | 26 | 28 | 400 |
| Normandie | 827 | 25 488 | 14% | 1 392 | 8 474 | 2 219 | 33 962 |
| Total France entière | 20 590 | 390 545 | 14% | 34 224 | 216 894 | 54 814 | 607 439 |
| Normandie / France | 4% | 7% | | 4% | 4% | 4% | 6% |

également de cette proximité côtière pour développer l'exportation. La coopérative les Maîtres Laitiers du Cotentin investit actuellement dans la construction d'une usine dans la Manche ; les briques de lait fabriquées partiront en Chine. La coopérative d'Isigny Sainte-Mère s'est liée à une entreprise chinoise pour l'exportation de poudre de lait infantile.

Quelques secteurs se répartissent plus de 71 % des emplois salariés : l'industrie du lait, de la viande, des autres produits alimentaires (chocolat, confiserie, café, plats préparés...).

Les IAA permettent de maintenir de l'emploi en zone rurale et jouent un rôle capital dans l'équilibre du territoire. Sur la zone d'emploi de Bayeux par exemple, les IAA comptent pour 63 % de l'emploi industriel.

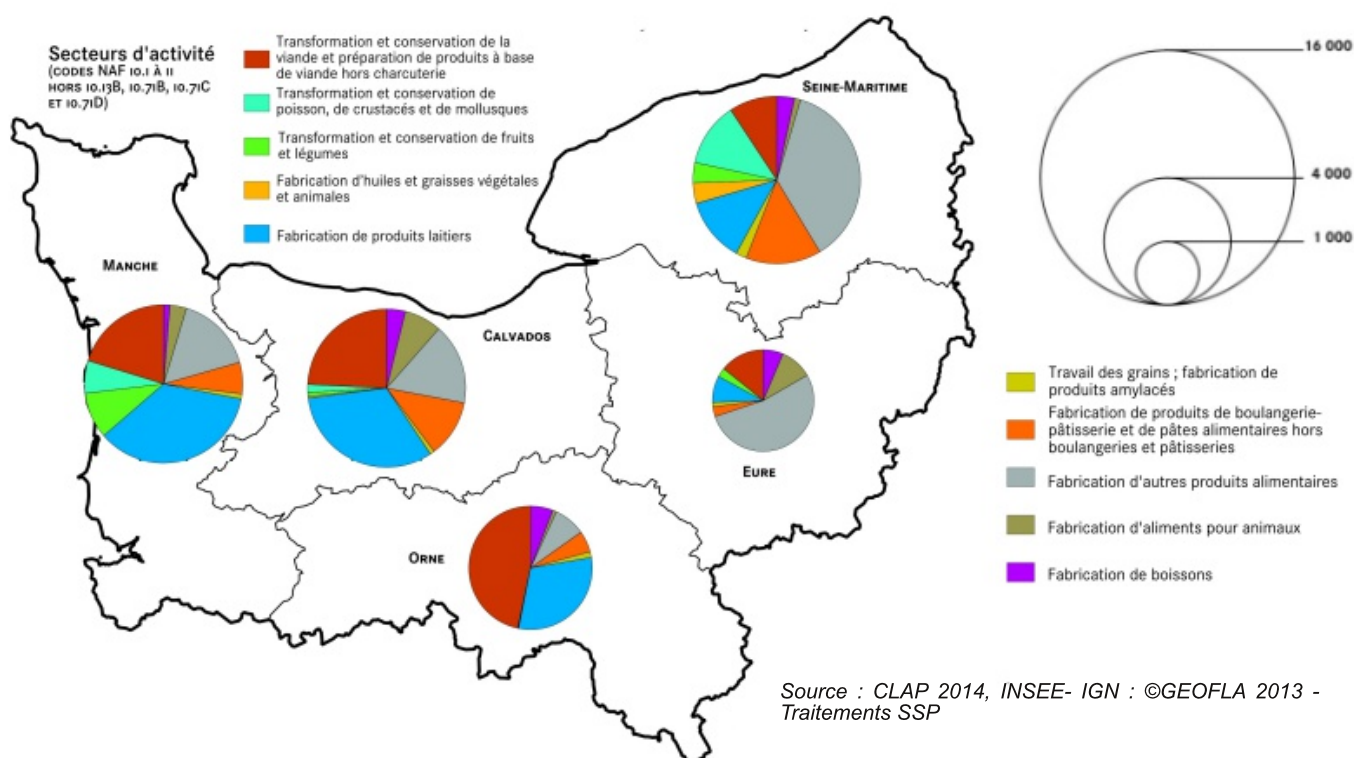
La Normandie emploie 6,5 % des salariés français travaillant dans une industrie agroalimentaire. Certains secteurs ont un poids plus important avec plus de 10 % des emplois : la fabrication d'huiles et de graisses (12 %), la fabrication de produits laitiers (11 %), la transformation et

Source : CLAP 2014, INSEE - Traitements SSP

ailleurs, les ports de Rouen et du Havre favorisent la fabrication de chocolat et la transformation de café importé, particulièrement en Seine-Maritime et dans l'Eure. De grands groupes possèdent des

établissements en Normandie, aussi bien dans le secteur du chocolat (Ferrero, Barry Callebaut...) que celui du café (Legal, Segafredo Zanetti...). Les entreprises profitent

3. Effectifs salariés des industries agroalimentaires au 31 décembre 2014



conservation de produits de la mer (11 %).

La Normandie, région phare pour la fabrication de produits laitiers

Plus de 6 300 salariés travaillent dans l'industrie laitière normande, soit 97 établissements. Les effectifs sont très concentrés au sein de quelques établissements : 10 d'entre eux se partagent 59 % des effectifs. Près d'un quart des fromages français de vaches (sauf fondus) est fabriqué en Normandie. En tête de la

4. Effectifs salariés des 3 premiers secteurs IAA selon les principales zones d'emploi en 2014

| | Indus. de la viande | Indus. du lait | Indus. autres prod. alimentaires |
|--|---------------------|----------------|----------------------------------|
| Évreux | 357 | S | 543 |
| Dieppe - Caux maritime - vallée de la Bresle - Vimeu | 463 | S | 1006 |
| Le Havre | 36 | S | 253 |
| Rouen | 142 | 726 | 1715 |
| Bayeux | | 986 | 453 |
| Caen | 1207 | 289 | 465 |
| Avranches | 550 | 573 | S |
| Cherbourg-Octeville | 54 | 744 | 669 |
| Coutances | S | 189 | S |
| Flers | 1448 | 708 | S |

S : Secret statistique

Source : CLAP 2014, INSEE- Traitements SSP

production, le fromage frais de vache : 43,4 % provient de la région. Parmi les autres produits laitiers, un tiers de la crème conditionnée en France provient de Normandie. Viennent ensuite les fromages à pâte molle avec 31,2 % de la production française en 2014. Cette même année, la Normandie a produit notamment 280 000 tonnes de fromages frais de vaches, 209 000 tonnes de yaourts et laits fermentés, 131 000 tonnes de desserts lactés. Elle a conditionné 24,9 millions de litres de lait. Côté fromages affinés, les industries agroalimentaires et fromageries ont produit 79 000 tonnes de Camembert, 27 000 tonnes de Pont l'Évêque, 1 100 tonnes de Livarot et 1 000 tonnes

Les signes de qualité contribuent à la notoriété de la Normandie

Les produits normands bénéficient d'une image très favorable, à travers notamment des Appellations d'Origine Protégée (AOP), des Indications Géographiques Protégées (IGP) et Indications géographiques (IG). Les produits laitiers sont couverts uniquement par des AOP. Les fleurons de la production normande s'y retrouvent : beurre et crème d'Isigny, fromages avec le camembert de Normandie, le Livarot, le Pont l'Évêque et le Neufchâtel. Parmi les boissons, le Calvados fait l'objet de nombreuses IGP et IG. Le pommeeau est couvert par une IG, le cidre et le poiré par des AOP. D'autres signes de qualité mettent en valeur des produits bruts (viande, légumes...).

de Neufchâtel.

Une production de viande peu valorisée sur la région

Les salariés normands du secteur de la viande représentent 5,3 % des salariés français de ce secteur alors que la Normandie est la deuxième région pour la production de gros bovins. Moins de la moitié du cheptel bovin normand est abattu dans la région. Les 125 établissements normands de transformation et conservation de la viande ou préparation de produits à base de viande emploient 5 500 salariés (hors peffood, hors plats préparés). En 2014, la Normandie a produit 476 000 têtes de gros bovins et 100 300 veaux de boucherie mais les flux vers l'abattage sont défavorables à la région.

Du cacao, du thé et du café normands

En Normandie, les plus de 1 700 salariés du secteur du cacao,

chocolat et produits de confiserie représentent 9 % des salariés français du secteur et sont employés dans 63 établissements soit 4 % des établissements français.

Dans le secteur du thé et du café, 7 % des établissements français sont situés en Normandie, soit 51 établissements. Ils emploient 20 % des effectifs français soit un peu plus de 900 salariés. Ils sont majoritairement implantés en Seine-Maritime, à proximité des ports.

Les autres secteurs agroalimentaires ne sont pas en reste

Quarante et un établissements sont spécialisés dans la confection de plats préparés. Ils emploient 1 500 salariés.

Plus de trente établissements transforment des produits de la mer. Ils emploient 1 300 salariés et se situent majoritairement sur les zones d'emplois de Dieppe, du Havre et de Cherbourg-Octeville.

Les entreprises des IAA en Normandie en 2014

Les résultats des entreprises des IAA apportent un regard complémentaire à celui de l'emploi des établissements. Hors artisanat commercial, les entreprises des IAA implantées très majoritairement* en Normandie sont au nombre de 630 en 2014 ; elles réalisent 6,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,1 milliards d'euros de valeur ajoutée.

À elles seules, les 110 entreprises de 20 salariés et plus concentrent 91 % de ce chiffre d'affaires.

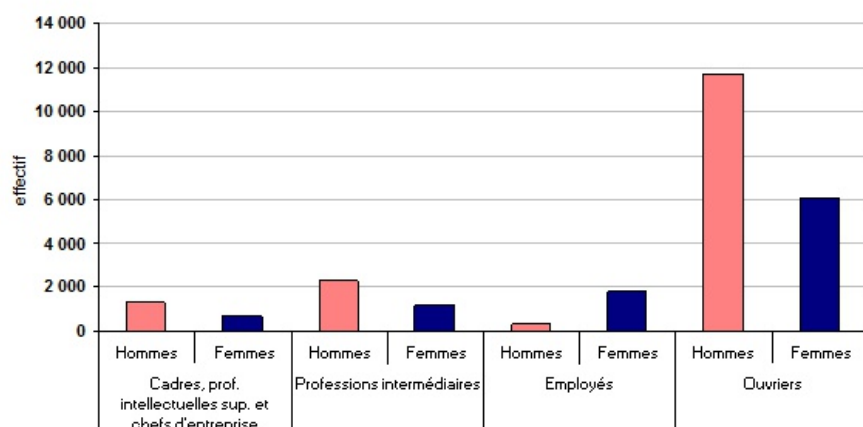
On retrouve aux premières places les spécialités de la région : la fabrication d'autres produits alimentaires (chocolat, confiserie, café, plats préparés...) (36 % du chiffre d'affaires total des IAA), l'industrie laitière (33 %) et celle des viandes (11 %).

On dénombre dans la région près de 900 entreprises* dans le commerce de gros de produits agroalimentaires en 2014, assurant un chiffre d'affaires de 4,8 milliards.

* dont plus de 80 % des salariés travaillent dans la région

Source : ESANE (Elaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), INSEE - Traitements SSP

5. Répartition hommes-femmes des salariés de l'industrie agroalimentaire normande par catégorie en 2014



Source : CLAP 2014, INSEE - Traitements SSP

Les 18 établissements s'y trouvant emploient 91 % des salariés.

Le secteur industriel de la boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires emploie 2 400 salariés répartis sur 74 établissements. Celui des huiles et graisses compte 320 salariés pour 13 établissements. Quatre établissements concentrent 94 % de l'emploi.

Le secteur de l'alimentation animale regroupe 40 établissements pour 1 100 salariés. Les établissements présentent des profils très différents. Quatre grosses structures se partagent 77 % de l'emploi.

Le secteur de la transformation et la conservation des fruits et légumes emploie un peu moins de 1 000 salariés dans 59 établissements normands. Avec quasiment le même nombre de salariés, le secteur des boissons compte 153 établissements.

7 salariés de l'industrie agroalimentaire sur 10 sont des ouvriers

En Normandie, 7 emplois dans l'industrie agroalimentaire sur 10 sont des emplois d'ouvriers, soit un peu plus qu'au niveau national (65 %). Cette moyenne régionale masque des écarts importants : parmi les secteurs IAA les plus importants de la région, c'est la transformation de viande qui rassemble le plus d'ouvriers (75 % de l'effectif total de ce secteur) et le moins de cadres (4 %). Au contraire, le secteur des autres produits alimentaires (chocolat, confiserie, café, plats préparés...) est dans la moyenne nationale.

Les femmes représentent 38 % du personnel salarié des IAA normandes, c'est-à-dire bien davantage que dans l'ensemble de l'industrie manufacturière régionale (28 %). Elles sont présentes dans les professions peu qualifiées et même, comme au niveau national, majoritaires parmi les employés. Ainsi, parmi les employés, pour 10 hommes, on dénombre 56 femmes dans les IAA normandes (44 en France).

Méthodologie

Le champ d'activités des IAA choisi dans cette étude comprend l'activité industrielle de transformation agroalimentaire (Industries alimentaires et boissons), soit l'ensemble des divisions 10 et 11 de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) révision 2 à l'exception de l'artisanat commercial (secteurs 10.13B, 10.71B, 10.71C et 10.71D).

Les chiffres à l'échelle de la France comprennent les départements d'outre-mer.

L'industrie s'entend manufacturière, c'est-à-dire hors énergie, eau, assainissement et gestion des déchets.

Lorsqu'une zone d'emploi se situe sur plusieurs régions, seuls les effectifs des établissements localisés en Normandie sont comptabilisés.

CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) est un système d'information, géré par l'Insee, fournissant des statistiques localisées au lieu de travail sur l'emploi salarié, et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand. Les données issues de CLAP sont des données établissements. Le champ de l'agroalimentaire est identifié à partir de l'activité principale de l'établissement.

Chiffre d'affaires : montant total de l'ensemble des productions vendues par l'entreprise (biens et services). Il exclut les subventions reçues sur les produits.

Valeur ajoutée : différence entre la valeur de production et les consommations intermédiaires. Elle exprime l'excédent de richesse qui reste à l'entreprise.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)



Directeur de publication : Jean CEZARD
 Rédacteur en chef : Michel DELACROIX
 Composition et impression : SRISE
 Dépôt Légal : à parution
 I.S.S.N. : 2496-9869

DRAAF de Normandie
 6 Bd Général Vanier - 14 070 Caen Cedex 5

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)
 2 rue Saint-Sever - 76032 ROUEN CEDEX
 tél. : 02.32.18.95.93 - fax : 02.32.18.95.97
 mél : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

www.draaf.normandie.agriculture.gouv.fr